

Nombre :	
de Conseillers en exercice	19
de Conseillers présents	15
de Votants	19

L'an deux mil vingt et un le 22 du mois de mars ,le Conseil
, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur
Bruno Fabre , Maire . Date de la convocation le 17/03/2021.

ID : 085-218501591-20210323-DELCM2021334-DE

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Patricia BRECHOTTEAU, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Alexandra SICARD, Jérémy BARÉ, Christian VÉQUAUD, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, Françoise LOIZEAU, Christian AUVOLAT

Membres Absents Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Dany COCQUET, Joëlle CASSERON donne pouvoir à Bruno FABRE, Aude CHATAIGNÉ donne pouvoir à Martine JOLLY, Corinne EMERIT donne pouvoir à Martine JOLLY
Christian VÉQUAUD est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

334-21 Projet de P.L.U- Commune de Sainte Radegonde-des-Noyers

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération en date du 21 janvier 2021, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral a arrêté le projet de P.L.U. de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers.

Conformément aux articles L.153-17 du code de l'Urbanisme, ce projet a été transmis, pour avis.

Le Conseil Municipal est prié de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal par 19 voix favorables :

- Donne un avis favorable au projet de PLU qui lui est présenté.
- Mandate Monsieur le Maire pour la signature et l'autorise à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, financier et technique.

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .
Ont signé au registre tous les membres.
Pour extrait conforme ,
Le Maire ,
Bruno Fabre

